

Public

Tous publics ayant satisfait aux épreuves de sélection, en formation initiale, continue et réadaptation professionnelle.

Prérequis

- Etre âgée de plus de 17 ans à la date d'entrée en formation
- Certificat médical de vaccination conforme à la réglementation
- Certificat de non contre-indication à la profession
- Avoir réussi les épreuves de sélection organisées sous le contrôle du Directeur général de l'ARS, sauf pour les apprenants retenus par un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Modalités d'admission

Les candidats doivent satisfaire aux conditions de sélection à l'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture. Des dispenses de modules peuvent être accordées selon le diplôme initial conformément à l'arrêté du 10 juin 2021.

Durée

1 540 heures sur 44 semaines dont:

- 770 heures de formation théorique (22 semaines)
- 770 heures de formation clinique (22 semaines)

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance entre apports théoriques, travaux pratiques et mises en situation professionnelles
- Suivi individualisé, travail en sous-groupes et auto-formation accompagnée
- Évaluation continue et collaboration avec les terrains de stage

Qualité des formateurs

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les candidats et apprenants peuvent solliciter, en amont ou au cours du parcours, un entretien avec le référent handicap afin d'identifier leurs besoins et d'étudier les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles possibles, dans le respect des exigences du diplôme.
Contact via le secrétariat de l'Institut.

Nous contacter

Secrétariat Terra Plena

- 0594 29 26 74 / 0694 23 60 40
- secretariat@terraplena.fr
- www.terraplena.fr



DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (DEAP)

Objectifs généraux

- ◆ Obtenir le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture en acquérant les compétences professionnelles requises pour l'exercice du métier.

Les plus de la formation

- ◆ Un suivi pédagogique individualisé
- ◆ Une pédagogie fondée sur l'alternance entre théorie et pratique
- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une concertation et une collaboration avec les lieux de stage

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Évaluation continue : épreuves écrites, orales, pratiques et mises en situation professionnelles
- ◆ Évaluation des compétences en milieu professionnel à partir du portfolio et des feuilles d'évaluation de stage

Validation

- ◆ Diplôme d'Etat d'Ambulancier délivré par la Direction Générale de la Cohésion et des POPulations
- ◆ Attestation Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2
- ◆ Niveau : 4
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/40743>
- ◆ Code RNCP : 40743
- ◆ Certificateur : Ministère chargé de la santé

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
API	Accompagnement pédagogique individualisé	35 h
▪ Accompagnement individualisé dans les trois premiers mois de la formation.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Salle de réunion

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
SPI	Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 h
▪ Bilans et entretiens individuels avec l'équipe pédagogique. ▪ Points d'étape sur les acquis et les difficultés de l'apprenant.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle de réunion Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
TPG	Travaux personnels guidés	35 h
▪ Accompagnement du travail personnel : préparation, révisions, organisation et méthodes d'apprentissage.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

BLOC 1 Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 1	Accompagner l'enfant et son entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	147 h
- Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de l'enfant et de son entourage. - Évaluer l'autonomie, les fragilités et/ou les handicaps, les capacités psychomotrices et psycho-affectives de l'enfant en lien avec son développement et ses potentialités. - Identifier et évaluer les besoins de l'enfant en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention. - Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne. - Mettre en œuvre l'accompagnement en termes d'éducation à la santé et de promotion de la santé auprès de l'enfant et de son entourage. - Mobiliser les ressources de l'enfant et adapter son accompagnement en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, l'entourage et les aidants. - Adapter la communication avec l'enfant, l'entourage, les aidants et les autres professionnels. - Repérer les interactions de l'enfant avec son entourage et les réponses apportées par les adultes de référence. - Associer, accompagner et conforter les parents dans leur rôle.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Salle de simulation / plateau technique Salle de travaux dirigés/pratiques
MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 1bis	Élaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe	28 h
- Rechercher et analyser les informations sur les besoins, les potentiels et les centres d'intérêts de l'enfant ou du groupe. - Identifier les activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe et à leurs besoins. - Planifier, prioriser et organiser les activités, identifier et préparer les moyens nécessaires. - Identifier et réaliser les aménagements de l'espace nécessaires à la réalisation des activités dans le respect du confort et des règles d'hygiène et de sécurité. - Mettre en œuvre les activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale. - Proposer et faciliter la participation de l'enfant ou du groupe à l'activité et prendre en compte les réactions, choix et expressions. - Ajuster les activités et la communication en fonction des réactions et de l'expression de l'enfant ou du groupe et des apprentissages réalisés, en lien avec les autres professionnels.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Plateau technique de puériculture Salle de travaux dirigés/pratiques
MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 2	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	21 h
- Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires. - Identifier les situations à risque, en particulier de maltraitance pour l'enfant, ses fragilités ou vulnérabilités et alerter. - Proposer des mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle. - Évaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Études de situations Salle de travaux dirigés/pratiques

BLOC 2 Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre en collaboration de soins adaptés

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 3	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	77 h
- Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne et d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution. - Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies. - Évaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés. - Évaluer l'état clinique de la personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique. - Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins par l'équipe pluri-professionnelle. - Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Salle de simulation Matériel de mesure des paramètres vitaux

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant	154 h
- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin. - Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences. - Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins. - Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation en fonction de l'état clinique et de la situation de l'enfant. - Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation. - Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation. - Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Plateau technique de puériculture Salle de simulation / travaux pratiques

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	35 h
- Évaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement. - Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées. - Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe. - Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie. - Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences. - Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Salle de simulation Matériel d'aide à la mobilisation

BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 6	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	70 h
▪ Écouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale. ▪ Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité. ▪ Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur. ▪ Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique. ▪ Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin. ▪ Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure ou l'institution.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Mises en situation relationnelles Salle de travaux dirigés/pratiques

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 7	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	21 h
▪ Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure. ▪ Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation. ▪ Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation. ▪ Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement. ▪ Évaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage. ▪ Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Travaux de groupe Salle de travaux dirigés/pratiques

BLOC 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 8	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés ; repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements	35 h
▪ Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques. ▪ Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin. ▪ Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission. ▪ Respecter les circuits d'entrée-sortie et de stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets. ▪ Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité. ▪ Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention. ▪ Évaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences. ▪ Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter. ▪ Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Salle de travaux dirigés/pratiques Matériel et produits d'entretien

BLOC 5 Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 9	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	35 h
- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée. - Transcrire les données recueillies et transmettre, par les modalités de communication les plus appropriées, les informations et observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité. - Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Outils de transmission Salle de travaux dirigés/pratiques

MODULE	OBJECTIF	DURÉE
Module 10	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	70 h
- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention. - Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles. - Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer. - Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel. - Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées. - Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques. - Évaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation. - Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques Travaux de groupe Salle de travaux dirigés/pratiques

ORGANISATION DE LA FORMATION CLINIQUE - 770 h (22 semaines)

PERIODE DE STAGE	OBJECTIF	DURÉE
Périodes A, B et C	Trois périodes de formation en milieu professionnel visant à explorer les trois missions de l'auxiliaire de puériculture	3 x 5 semaines
- Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale. - Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences. - Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel. - Les trois périodes doivent permettre d'aborder différents contextes : prise en soins d'enfants présentant une altération de leur état de santé physique et/ou mentale, stabilisée ou en phase aiguë, et prise en soins d'enfants dans leur vie quotidienne. - Au moins une période clinique doit être effectuée auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Structures sanitaires, sociales ou médico-sociales Établissements ou hospitalisation à domicile Portfolio de suivi et d'évaluation

PERIODE DE STAGE	OBJECTIF	DURÉE
Période D	Période intégrative en milieu professionnel en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences	7 semaines
- La période D porte sur les trois missions de l'auxiliaire de puériculture. - Elle doit permettre l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant. - Elle doit être réalisée en continu et ne peut être fractionnée. - Au cours des stages, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Structure d'accueil adaptée au projet professionnel Portfolio Évaluation par le tuteur ou maître de stage

ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

SEQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
Évaluation	Évaluer l'acquisition des compétences tout au long du parcours	Tout au long de la formation
- Évaluation assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage selon les modalités définies dans le référentiel. - Épreuves écrites, orales, pratiques et mises en situation professionnelles. - Évaluation possible en situations simulées selon les modules concernés. - Note au moins égale à 10/20 à chaque module de formation constituant le bloc de compétences ; aucune compensation entre modules.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salles de cours et de simulation Plateau technique Portfolio et feuilles d'évaluation

SEQUENCE	OBJECTIF	DURÉE
Certification	Conditions d'accès à la certification et attribution du diplôme	Fin de parcours
- Le formateur référent effectue la synthèse de l'acquisition des blocs de compétences à partir des résultats des évaluations théoriques et des périodes en milieu professionnel. - L'accès à la certification est ouvert aux élèves n'ayant pas cumulé plus de cinq pour cent d'absence justifiée, non rattrapée, sur l'ensemble de la formation. - Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique, pratique et en milieu professionnel. - En cas de non-validation d'un bloc de compétences, l'élève bénéficie d'une session de rattrapage par année dans la limite prévue par le référentiel. - Le jury d'attribution du diplôme examine le dossier de l'élève et décide de la délivrance ou non du diplôme.		MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Fiche récapitulative de validation des compétences Résultats des évaluations Évaluations de stage